

## Groupe de Travail Déplacements – Projets Lot 0 Compte-rendu de la réunion du 31 août 2021

### **Présences :**

Rudy DELHAISE, Bernard DEMOULIN, Régis DOHOGNE, Céline GERADON, Stéphane JOURNEE, Sandrine VAN GEEM, Emmanuel VAN RAVESTYN.

Aurélié VANDBERG (FRW)

### **Excusés et intéressés par le sujet<sup>1</sup> :**

Chantal BEYST, Jérôme COOREMANS, Pietro PALUMBO, Philippe PETIT, Anne-Pascale PIERMAN, Frédéric ROUXHET.

### **Ordre du jour :**

- Fiche-projet « Création de relais mobilité par village » : définition et cadrer son rôle
- Fiche projet « regroupement des déplacements vers les écoles » : développement et impulsion de l'action vers les porteurs potentiels

Objectif de la réunion est de pouvoir réfléchir à comment initier les deux projets placés en lot 0. Rappel du choix d'avoir placé ces deux projets en lot 0 car peut être rapidement mis en place (cas du projet déplacements vers les écoles) ou car le projet est un préalable à d'autres projets du PCDR (cas du projet relais mobilité).

### **Fiche-projet : création de relais mobilité par village**

#### **Rappel du contexte de la définition du projet :**

- Problèmes de mobilité fortement exprimés lors des consultations villageoises (Vitesse et sécurité routière)
- Spécificité Eghezée : grand territoire, présences de routes régionales (21 % de l'ensemble des voiries).
- Proposition : groupe de 2(voire 3) personnes par village avec un rôle de relais pour objectiver le ressenti, faciliter les solutions. Personnes qui connaissent le terrain et qui assureront le rôle d'interlocuteur vers la commune et plus spécifiquement vers le conseiller en mobilité par rapport aux deux points suivants :
  - Traiter les problèmes de vitesse dans les entrées et au sein même des villages
  - Identifier les arrêts de bus à sécuriser/ relais demandes TEC.

#### **Discussion du groupe pour l'activation de ce projet :**

---

<sup>1</sup> Rappel que la présence au groupe de travail est libre selon l'intérêt par rapport au sujet abordé.

- Projet intéressant sur papier mais difficile à mettre en place et encore plus de manière récurrente dans chaque village : naturellement dans certains villages, il y a déjà un relais ou la communication passe très bien via certains groupe Facebook villageois (Exemple Saint-Germain, Hanret) ou aussi par courrier et revue comme le BLED à Branchon. Ce n'est pas toujours possible dans chaque village et il sera difficile d'avoir un relais représentatif pour des gros villages comme Eghezée ou Leuze vu le nombre de quartier et d'habitant.
- Depuis les consultations, Rudy Delhaise signale qu'il y a une évolution en matière de mobilité, nombreuses actions ont été mises en place et plus spécifiquement en matière de sécurité routière ce qui apaise certaines situations :
  - o Identification des endroits problématiques sur le territoire (70 endroits) avec des radars préventifs qui tournent sur ces points noirs + radars mobiles.
  - o Commission consultative de la sécurité routière (CCSR) toujours en place qui traite spécifiquement les problématiques de sécurité routière avec le SPW-MI, la police, les représentants communaux et le conseiller en mobilité. Cela permet d'analyser les problématiques de vitesse signalée par les gens et objectiver le ressenti et analyser selon les éléments techniques de terrain les solutions les plus adaptées au contexte.
  - o Introduction de charges d'urbanisme dans les permis de certains privés comprenant des aménagements de sécurité routière (aménagements de trottoirs par exemple comme à Branchon devant le château).
- Si identification et formalisation d'un rôle auprès de la population, le risque est que la personne soit acculée de problème par ces concitoyens ce qui peut être difficile à gérer ou que de toute façon les citoyens gardent le réflexe de contacter directement la commune. Le groupe souligne l'importance de ne pas apporter du travail supplémentaire au service mobilité mais plutôt l'inverse, le groupe se pose la question de comment la participation citoyenne peut aider dans certains dossiers en matière de mobilité.
- En plus de la CCSR, présence d'une CCATm (qui peut traiter de problème mobilité même si elle le fait rarement plutôt de l'urbanisme), d'une récente commission Wallonie cyclable et la CLDR qui est déjà composée de relais par village. De plus pour des futurs projets comme la ligne de bus Eghezée-Gare de Gembloux, l'Opérateur de transport de Wallonie (OTW) parle de mettre en place un comité participatif pour vérifier des aspects de la futur ligne (itinéraires, horaires, ...) (Information à confirmer et donnée par Céline Gérardon).

Suites à ces différents éléments mis en avant et pour ne pas multiplier les structures, le groupe propose de ne pas mettre en place ce projet comme prévu initialement et de signaler que la CLDR lors de ses réunions plus ou moins 4/ an pour le suivi des projets, peut avoir ce rôle de relais, avis, sur demande de la commune comme cela est possible dans son ROI. Cela pourrait être pour valider ou avoir l'avis sur un aménagement ou encore la mise en place de phase test avec aménagements temporaires et mesures des effets ou encore pour des demandes de l'OTW comme signalé plus haut. Cela peut aussi permettre de relayer le vécu du terrain de ce qui marche bien (exemple délimitation et marquage du parking en alternance rue de la gare qui fonctionnent bien).

## **Fiche-projet : Organisation des déplacements vers les écoles**

Pour rappel, le projet consiste à organiser et regrouper les déplacements en lien avec les écoles. Les mesures envisagées pour réduire l'utilisation de la voiture sont le covoiturage, l'utilisation d'autres modes de transports (vélo, à pied et en transports en commun), l'organisation de pédibus / vélobus avec l'appui de bénévoles.

Pour se placer dans le sujet et s'inspirer d'exemples intéressants, visualisation du reportage de vélobus à Hannut : <https://www.facebook.com/watch/?v=824579074569421> et retours d'expériences de la démarche dans le GAL Burdinale Mehaigne. Il est précisé l'importance de l'école ou organisme lié à l'école comme moteur dans la démarche.

Présentation de l'enquête déjà menée dans le cadre du plan communal de mobilité mettant en avant les potentialités du territoire : nombreuses écoles encore présentes dans les village et proximité des habitations mais constat du faible développement d'autres modes de déplacements pour se rendre à l'école que la voiture individuelle.

### **Discussion du groupe pour l'activation de ce projet:**

- Suite au rappel de l'action du brevet cycliste organisée par la Commune et ProVélo en 5<sup>e</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire, Bernard Demoulin regrette que toutes les écoles ne participent pas comme à Liernu. Rappel que cette animation est bien accessible aux écoles communales et libres de l'entité.
- L'idée retenue est de réaliser un courrier aux directions d'école et associations de parents reprenant les différents points suivants :
  - o Mettre en avant l'origine de la démarche – vient d'une réflexion et dynamique citoyenne.
  - o Proposer la démarche qui peut être mis en place s'il y a un souhait d'activer ce projet au sein de l'école :
    - former un référent mobilité via les formations organisées par la cellule « Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) » du SPW
    - analyser la mobilité des élèves sur base d'un questionnaire par exemple et d'évaluer les possibles alternatives en matière de mobilité.
    - Soutient du conseiller en mobilité dans l'analyse des modes de déplacements qui pourraient être mis en place
    - Proposer des exemples inspirants pour motiver la démarche.
    - Courrier qui doit être signé de la commune (voir avec Catherine Simon).
  - o Ne pas lancer le courrier en septembre mais attendre octobre / novembre pour sortir du rush de la rentrée. Initier la démarche en évoquant la possibilité de tester des mesures aux printemps.
- Régis Dohogne informe le groupe de de la possibilité de faire remonter l'idée de projet auprès de la Commission Paritaire locale (COPALOC) qui a la possibilité de détacher une personne pour la mise en place de certains projets plus globaux et transversaux

aux écoles. Il propose d'en parler lors d'une prochaine réunion qui aura lieu le 21 septembre.

- Catherine Simon doit être mise au courant de la démarche et sera en copie du compte-rendu.
- Stéphane Journée informe le groupe d'un concours dans la région de Charleroi qui avait bien marché pour faire participer les écoles. Pourquoi pas entre les communes d'Eghezée pour stimuler l'action.
- Dans l'organisation de pédibus et vélo-bus, les aînés et jeunes seniors peuvent jouer un rôle de bénévoles accompagnant (Exemple : Monsieur Balthazar). Régis Dohogne suggère de bien s'informer sur les responsabilités civiles dans telle démarche.

### **Suites à donner :**

- Pour le projet « relais mobilité » envoi du PV sur la décision prises au conseiller en mobilité et retour en CLDR à une prochaine réunion.
- Pour le projet déplacements scolaires :
  - o La FRW propose de rédiger le courrier type qu'elle envoie au membre du GT pour suggestions et remarques.
  - o Mettre Catherine Simon au courant de la démarche (envoi du présent compte-rendu)
  - o Régis Dohogne présentera le projet au prochain COPALOC pour avis et voir les suites/ soutien possibles.